

Paris, le 28 avril 2023

Conférence nationale du handicap (CNH) Après les annonces, place aux actes, aux moyens et à la co- construction !

La Conférence nationale du handicap a donné lieu à de nombreuses annonces dans différents domaines : accessibilité, scolarité, emploi, évolution de l'offre. Si nombre de ces mesures sont à souligner et vont dans le sens d'une meilleure effectivité des droits des personnes, le GEPSO regrette le manque de précisions de beaucoup d'entre elles ainsi qu'un manque global de visibilité sur les moyens. Le défaut d'information et de concertation en amont de la CNH nous fait craindre des difficultés à suivre précisément leur déploiement sur le terrain. Aussi, le GEPSO sera particulièrement attentif aux moyens dédiés

Des mesures intéressantes mais disparates et avec des moyens qui devront être à la hauteur

Si globalement nombre de mesures vont dans le sens d'une meilleure prise en compte des droits, besoins et attentes des personnes (développement des droits des travailleurs des ESAT, repérage précoce 0-6 ans, développement de nouvelles solutions...), leur émiettement et leur nombre (70) donnent davantage le sentiment d'un saupoudrage que d'une véritable politique publique forte et globale du handicap incluant tous les handicaps.

La priorité selon nous pour pouvoir tenir la promesse présidentielle d'un « *avant et après CNH* » est de clarifier les contours aujourd'hui trop imprécis des propositions en y allouant des budgets à la hauteur.

A titre d'exemple, quelle offre concrètement et avec quels moyens derrière les « *50 000 solutions nouvelles pour accompagner le choix de vie des personnes* » ? Ces mesures ne doivent pas rester des effets d'annonces mais être de réelles solutions, c'est-à-dire opérationnelles, adaptées et individualisées aux attentes et enjeux du parcours de vie des personnes.

Sur des enjeux d'accompagnement extrêmement cruciaux comme celui des enfants en situation de handicap accueillis par l'ASE, aucune proposition forte ne ressort alors que nous appelons de nos vœux à une véritable volonté politique en la matière. Les enfants en situation de handicap avec une mesure de protection de l'enfance atteignent sur certains établissements publics adhérents au GEPSO 50% des effectifs avec des moyens dérisoires et des taux d'encadrement de qualification ne permettant pas des accompagnements adaptés.

Concernant les nouveaux droits pour les travailleurs d'ESAT et peut-être demain, une rémunération égale au SMIC, il sera crucial d'accompagner ces évolutions de moyens dédiés afin de ne pas créer de tensions budgétaires supplémentaires dans des structures qui pour beaucoup sont déjà fragiles économiquement.

- ▶ *Le GEPSo défend un service public inconditionnel, universel de tous les publics sur tout le territoire quelle que soit la situation. Dans un contexte de difficultés financières et budgétaires fortes et de tensions RH inédites pour les opérateurs publics sociaux et médico-sociaux, il est prioritaire de donner les moyens aux structures de fonctionner et de pouvoir continuer à innover pour s'adapter aux nouveaux défis (vieillesse des personnes, parcours complexes etc.)*

Les professionnels, les grands oubliés de la CNH ?

Qu'a-t-on retenu de la crise sanitaire sur l'importance de prendre soin des professionnels ? Le GEPSo regrette le peu de place dans les annonces au renfort de la formation, à la qualité de vie au travail et à la valorisation des professionnels du médico-social. Il n'y a pas d'accompagnement ni de qualité de l'accompagnement sans l'engagement plein et entier des professionnels du médico-social. La CNH aurait pu être l'occasion d'une annonce de l'extension du Ségur pour TOUS les professionnels. Encore plus dans un contexte de crise de recrutement et d'attractivité, les professionnels doivent être pleinement reconnus et soutenus : sans un plan Marshall de soutien au secteur, qui va pouvoir répondre demain aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, à l'accompagnement des enfants à multiples vulnérabilités, des personnes handicapées vieillissantes ?

- ▶ *Sans une véritable politique de soutien aux professionnels du secteur, il est à craindre que l'augmentation des contrôles annoncés ne viennent que constater les impacts négatifs sur l'accompagnement d'un manque de ressources humaines et de qualifications disponibles*

L'importance d'une véritable démarche de concertation

Les nombreuses réunions préparatoires à la CNH n'ont malheureusement pas permis une véritable concertation de fond sur des sujets pourtant très structurants de la politique publique du handicap en France. Il est indispensable que l'expertise des acteurs de terrain tout comme l'expertise d'usage des personnes concernées soient pleinement prises en compte afin de construire des réponses au plus près des attentes des personnes.

- ▶ *Devant ces constats, le GEPSo sera extrêmement attentif aux moyens dédiés à la mise en œuvre des mesures et demandera à être pleinement associé au Comité de suivi et d'évaluation qui ne devra pas être une chambre d'enregistrement mais un véritable lieu de travail et de débat.*

A propos du GEPSO

Depuis 40 ans, le GEPSO agit en faveur d'une citoyenneté effective pour toutes et tous. Les enjeux du respect des droits des personnes, de leur participation et autodétermination est au cœur du projet associatif du GEPSO. L'association a pour principe socle l'accueil de tous les publics, en particulier des plus vulnérables, sur tous les territoires. Elle porte une vision d'un service public innovant et performant. Au plus près des personnes, de leurs besoins et attentes, l'association favorise un accompagnement personnalisé et adapté à chaque situation.

Son réseau compte 700 établissements et services publics sociaux et médico-sociaux (230 organismes gestionnaires) répartis partout en France. www.gepso.fr